

Rapport N° 197/2020

Château de Nyon

Demande d'un crédit de CHF 520'000.- TTC pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau ainsi que le remplacement des éclairages

Nyon, le 18 septembre 2020

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis s'est réunie le 6 juillet 2020 dans la Salle du Conseil Communal de Nyon. Elle était composée de Mesdames Eleonora Magni, Taïna Pieren, Danièle Schwerzmann, Corinne Vioget Karadag, Béatrice Enggist (Présidente et rapportrice) et de Messieurs Olivier Riesen, Vadim Rochat et Jean-Pierre Vuille.

Lors de cette séance, Monsieur Claude Uldry en charge du département Architecture et Bâtiments ainsi que son Chef de Service, Monsieur Claudio Di Lello, nous ont présenté le préavis et ont répondu à nos questions. Nous les en remercions.

Présentation du projet qui comporte 4 thèmes :

Réaménagement de l'entrée du musée

Le comptoir d'accueil est situé juste en face de la porte d'entrée du musée. Le personnel occupant ce poste se plaint, car à chaque ouverture de la porte d'entrée il y a des courants d'air, et surtout en hiver le froid se fait ressentir. Par la création d'un sas à l'entrée, en verre et inox, cela briserait cet effet « courants d'air » tout en donnant de la transparence.

Coûts des travaux CHF 155'000.-

Réaménagement du Grand Caveau

Actuellement le Grand Caveau ne peut accueillir que 50 personnes en raison des normes de sécurité. En réhabilitant l'entrée par la cour du château et en créant un sas vitré donnant sur le palier intermédiaire de l'escalier, qui ferait également office de sortie de secours, cela permettrait ainsi d'utiliser la capacité maximale du caveau soit 92 personnes. La création d'un comptoir-bar orienté face au caveau permettrait la création d'une zone de service sous l'évier.

Coût des travaux CHF 153'000.--

Frais d'entretien courant pour le Caveau des Vignerons

Il s'agit de divers travaux d'entretien courants dont des rhabillages en maçonnerie, des retouches de peinture, complément et adaptation du mobilier ainsi que de l'adaptation de l'installation électrique.

Coût des travaux CHF 15'000.-

Remplacement des éclairages

Le dernier remplacement des éclairages du château date de 2006 et ces éclairages n'existent plus. Ils devront être remplacés par des spots LED de nouvelle génération. L'éclairage sera également refait dans le Grand Caveau et dans le Caveau des Vignerons.

Coût des travaux CHF 197'000.-

Après ces explications, des membres de la commissions ont des questions pour la Municipalité :

Au sujet du réaménagement de l'entrée du château

Q.- Pour quelle raison, y a-t-il, face de la porte d'entrée, une porte qui ne débouche sur rien ?

R. -*Car c'est un petit coin qui permettra d'exposer un objet, un tableau ou autre, et cette porte est nécessaire y accéder et aussi pour nettoyer.*

Q. – Des travaux ont été entrepris en 2016 en raison des courants d'air, or, cela n'a pas amélioré la situation du personnel d'accueil, au contraire ! Comment pouvons-nous avoir la certitude que le sas sera LA BONNE SOLUTION ?

R.- *C'est certain qu'il y aura moins de courant, car le sas protégera du courant, en plus, il diminuera l'effet « cheminée » qui permet ainsi à l'air de s'engouffrer dans les escaliers du château et remonter dans les étages. Cela améliorera le confort des visiteurs et du personnel.*

Q. - Combien y a-t-il d'employé(e)s à la réception ?

R. - *Nous ne savons pas exactement.*

Au sujet du Grand Caveau

Q.- Y aura-t-il une main courante dans les escaliers d'accès par le sas et un accès pour les personnes à mobilité réduite ?

R. – *Oui, et pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, on pourra mettre une rampe amovible.*

Les vigneronns sont satisfaits avec l'aménagement proposé, et à l'issue des travaux, ils pourront à nouveau l'exploiter avec une plus grande capacité. Il pourra même être loué à des particuliers.

Au sujet du remplacement des éclairages du château

Q.- Au lieu de tout changer en une fois, ne pourrait-on pas les changer au fur et à mesure ?

R.- *Actuellement, il y a 300 spots à changer par des LED, car on ne peut pas avoir deux types de génération sur un même système. De plus, les LED consomment très peu de courant.*

N'ayant plus de questions, la Municipalité est remerciée et les membres de la Commission expriment leurs points de vue. Pour la plupart des commissaires, le projet du sas d'entrée du Musée est cher. Ils aimeraient savoir si d'autres alternatives moins onéreuses ont été envisagées.

Quant aux deux autres objets du préavis, ils obtiennent l'adhésion de tous les membres de la commission. La séance est levée.

A cette question « quelles solutions moins onéreuses ont été envisagées », envoyée par e-mail au Chef de Service d'Architecture et Bâtiments, il a répondu que la seule économie qui pourrait être réalisée, serait de supprimer la porte donnant sur le petit local en continuation du sas, mais cela rendrait impossible tout nettoyage de cet endroit.

La présidente a demandé au Municipal l'autorisation d'aller auditionner la responsable d'accueil du Musée, Mme Demierre-Burri, en compagnie d'un membre de la commission afin d'entendre le point de vue des utilisateurs(trices) des lieux.

Cette entrevue a eu lieu le 22 juillet 2020 à 16h30 sur place, dans l'entrée du Musée. Mme Demierre-Burri nous a expliqué qu'il y a **trois personnes fixes attachées à l'accueil du Musée et six auxiliaires**. Deux personnes s'occupent de l'administration derrière le comptoir, et la troisième s'occupe des clients du Musée. Suite aux travaux entrepris il y a quatre ans, le déplacement du guichet a permis de mettre plus en valeur des objets et ainsi augmenter les ventes d'objets aux visiteurs. Cependant, le guichet se situant face à la porte, est très inconfortable pour le personnel et les clients les jours de grand froid et de bise. Chaque fois que la porte s'ouvre, le vent et le froid s'engouffrent dans le hall d'entrée et monte dans les étages. Bien qu'il y ait un tournus entre le guichet et les étages, une personne passe environ de 2 heures d'affilée derrière le comptoir. Mme Demierre-Burri pensait qu'en fermant le guichet cela pourrait résoudre le problème. Cette solution avait aussi été envisagée par d'autres membres de la commission.

2^{ème} réunion de la Commission

Les commissaires étant très divisés au sujet de ce point du préavis, la présidente a convoqué une nouvelle réunion, le 10 septembre 2020 à 19h00, dans le Grand Caveau du château, en présence de M. Nicolas Delachaux, architecte du projet et Mme Demierre-Burri.

Etaient présents : Mesdames Taïna Pieren, Danièle Schwerzmann, Corinne Vioget Karadag, Béatrice Enggist et de Messieurs Olivier Riesen et Jean-Pierre Vuille. Excusés : Madame Eleonora Magni et Monsieur Vadim Rochat. Autres personnes invitées Madame Dubey, Chef de Service de la Culture et Madame Demierre-Burri, Monsieur Nicolas Delachaux architecte accompagné de sa collaboratrice Madame Anik Schaller.

Après avoir remercié toutes les personnes pour leur présence, la présidente demande à Mme Demierre-Burri de répéter les réponses qu'elle a donné aux deux membres de la commission, lors de son audition du 22 juillet 2020, ceci afin que tout le monde entende le point de vue de la responsable des employées de l'accueil. Lorsque la présidente lui demande quelle serait sa solution pour améliorer les conditions de travail du personnel, elle a évoqué le fait de fermer le guichet.

Tant la Cheffe de Service que M. Delachaux ont expliqué que cela n'était pas possible, car **cela n'est absolument pas le concept d'accueil dans les musées**, soit de recevoir les visiteurs derrière un guichet. L'endroit doit être ouvert et convivial.

M. Delachaux explique que le but du sas est de freiner l'air et **d'augmenter le confort des visiteurs et des employé(e)s**. Il est très conscient qu'il y aura toujours un peu de courant d'air les jours de forte bise, mais ils seront nettement atténués, tant à la réception que dans les étages. C'est impossible dans un tel monument de les supprimer tous. Un système de chauffage à air chaud à l'intérieur du sas diminuera également la sensation de froid. Il connaît très bien les problèmes liés au château car il était responsable d'une bonne partie des restaurations déjà effectuées.

A la question de savoir si cette solution avait déjà été appliquée dans un autre château, il a répondu que chaque château est différent, et chaque solution est propre au site qu'il occupe.

Etant sur place, la présidente propose à l'assemblée de se déplacer dans l'entrée pour voir exactement de quoi il en retourne, et également pouvoir poser des questions in situ à M. Delachaux. La commission a pu se rendre compte, par exemple, qu'il n'est pas possible de mettre une porte entre l'espace d'entrée et le début des escaliers qui montent dans les étages, car elle n'aurait pas la dimension sécuritaire exigée. Qu'en raison de la configuration des lieux, la marge de manœuvre est très restreinte. Lorsqu'un commissaire évoque le prix élevé pour le sas d'entrée, M. Delachaux nous communique une « bonne nouvelle », à savoir qu'il estime qu'il y avait **un potentiel d'économie d'au moins CHF 10'000.- pour sa réalisation**.

A la question de savoir pourquoi, il y a quatre ans, lors du déplacement du guichet, le phénomène des courants d'air n'a pas été étudié, M. Delachaux a répondu qu'il n'avait pas été mandaté pour ce projet, car ça avait été fait à l'interne par Architecture et Bâtiments et que cette problématique n'entrait pas dans leur projet.

Conclusions :

Au sujet du montant lié à la construction d'un sas à l'entrée du Musée, et à l'issue de la première réunion, certains commissaires soucieux de trouver une solution alternative moins onéreuse, voulaient refuser ce point. A l'issue de la deuxième réunion, étant sur place, et après avoir entendu l'architecte M. Delachaux et la Cheffe de service de la Culture, et avoir pu se rendre compte de visu des difficultés rencontrées par la configuration des lieux, les membres présents ont mieux compris qu'une autre solution aurait été difficilement réalisable. Malheureusement, cela a un certain prix, cela pour le confort des 20'000 visiteurs annuels et celui du personnel d'accueil.

L'objet concernant le sas d'entrée du Grand Caveau, qui permettra son accès par la cour du château, a été d'emblée bien reçu, car il permettra de presque doubler la capacité du Caveau des Vignerons et donnera aussi la possibilité aux citoyens de le louer pour des fêtes privées.

Quant au troisième objet, le remplacement des spots par des LED, cela paraît évident, car de nos jours, il faut utiliser tous les moyens disponibles qui nous permettent d'économiser l'électricité.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 197/2020 concernant la demande d'un crédit de CHF 520'000.- TTC pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau ainsi que le remplacement des éclairages ,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 520'000.- TTC pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau ainsi que le remplacement des éclairages ;
2. de porter le montant de CHF 520'000.- TTC pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau ainsi que le remplacement des éclairages en augmentation du compte N° 9143.20
- *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans.

La Commission :

Mesdames
Eleonora Magni,
Taïna Pieren,
Danièle Schwerzmann,
Corinne Vioget Karadag,
Béatrice Enggist (Présidente et rapportrice)

Messieurs
Olivier Riesen,
Vadim Rochat
Jean-Pierre Vuille.